

**Pour publication immédiate
Le 11 février 2010**

La Société Financière Manuvie déclare un dividende

TORONTO – Le conseil d'administration de la Société Financière Manuvie a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la Société Financière Manuvie (la « Société »). Ce dividende sera versé au plus tôt le 19 mars 2010 aux actionnaires inscrits en date du 24 février 2010 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2010 aux actionnaires inscrits en date du 24 février 2010 à la clôture des marchés.

- Actions de catégorie A, série 1 – 0,25625 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 4 – 0,4125 \$ par action
- Actions de catégorie 1, série 1 – 0,35 \$ par action

Pour ce qui est de la date de versement des dividendes sur les actions ordinaires, soit le 19 mars 2010, le conseil d'administration a décidé que la Société allait émettre des actions ordinaires relativement au réinvestissement des dividendes et à l'achat facultatif d'actions en espèces dans le cadre de son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions et de son régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions offert aux actionnaires des États-Unis. Le prix d'achat des actions ordinaires acquises au moyen des dividendes réinvestis sera inférieur de trois (3) % au prix courant, conformément aux conditions du régime visé.

À propos de la Financière Manuvie

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, compte des millions de clients dans 22 pays et territoires. Exerçant ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis, elle offre à sa clientèle une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine par l'entremise d'un vaste réseau d'employés, d'agents et d'associés. Au 31 décembre 2009, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 440 milliards de dollars canadiens (420 milliards de dollars américains).

La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse www.manuvie.com.

Communications avec les médias

Laurie Lupton

416 852-7792

laurie_lupton@manuvie.com

Relations avec les actionnaires

Terri Neville

1 800 795-9767

shareholder_services@manuvie.com